

## Qu'est-ce qu'un centre de ressources en langues

Les centres de ressources, ou self-access center, sont des dispositifs conçus pour l'apprentissage des langues. Souvent implantés dans des contextes universitaires ou au sein de grandes entreprises, ils mettent à disposition des apprenants des moyens et des ressources variées pour leur offrir les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'apprentissages auto-dirigés.

Les centres de ressources, ou self-access center, sont des dispositifs conçus pour l'apprentissage des langues. Souvent implantés dans des contextes universitaires ou au sein de grandes entreprises, ils mettent à disposition des apprenants des moyens et des ressources variées pour leur offrir les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'apprentissages auto-dirigés.

### Quelques centres de ressources à visiter en ligne :

- Le [Centre de Langues Yves Chalon](#), Université de Lorraine
- Le [CRL](#) de l'Université de Lille 3
- Les [CRL](#) de l'Université de Strasbourg
- The [Self-Access Learning Self-Access Learning Centre](#) (SALC) de la Kanda University of International Studies
- Le [CRL](#) de l'université de technologies de Hong Kong

Certains CRL possèdent des environnements numériques pour aider les apprenants en didactique des langues à mieux construire leurs cheminements dans les ressources offertes. C'est le cas par exemple du site de Hayo Reinders ou du Sprachen Zentrum de la Freie Universitat qui offrent des outils réflexifs en ligne à disposition des apprenants autonomes.

Le SAAS (Système d'Apprentissage Auto-dirigé avec Soutien) du Crapel, par exemple, contient différentes ressources offertes à l'apprenant pour l'aider à apprendre une langue et à apprendre à apprendre (Carette et Castillo, 2004, 75) :

- *Les documents authentiques sonores : ce sont les émissions de radio, télévision, perçues en direct ; les enregistrements de telles émissions, utilisées en différé. Les supports techniques de ces documents peuvent être les cassettes son, vidéo, les cédérom, DVD, certains sites sur Internet.*
- *Les documents authentiques écrits : articles, textes de vulgarisation scientifique, romans, rapports, récits, faits divers, reportages, etc. extraits de magazines, brochures publicitaires, livres, Internet...*

- *Les documents didactiques : extraits de méthodes avec cassettes son et vidéo, cédéroms, livres, Internet, dictionnaires.*
- *Les ressources matérielles : équipements permettant l'utilisation des documents : magnétophone à cassette équipé de micro, téléviseur et magnétoscope, caméscope, ordinateur avec lecteurs de cédéroms et DVD, etc.*
- *Les ressources humaines : locuteurs natifs, autres apprenants de langue, conseiller.*

Carton (1984, 29-30) ajoute d'autres éléments parfois offerts par des systèmes autonomisants pour aider les apprenants à apprendre à apprendre :

- *L'entretien individuel ou en groupe avec un conseiller, quelquefois appelé tuteur, constitue presque toujours une pièce maîtresse du dispositif : c'est à ce moment que les apprenants prennent conscience et décident, avec l'aide de l'enseignant, de leurs besoins, objectifs et stratégies d'apprentissage. Il va de soi que le rôle de conseiller est fort différent de celui d'un enseignant traditionnel*
- *Le travail en groupe ou par paire*
- *Des séances d'information : beaucoup de temps semble consacré en général à de telles réunions où les enseignants donnent de l'information sur la méthodologie, les objectifs possibles, les techniques, l'évaluation dans le système adopté, etc.*
- *L'utilisation de guides de l'apprenant [...] qui visent à donner de l'information, à suggérer, à modifier éventuellement représentations et attitudes sur ce qu'est une langue et ce qu'est apprendre une langue, faire découvrir par les apprenants leurs propres stratégies d'apprentissage, etc.*
- *La fourniture de listes d'objectifs, de techniques, de matériaux, de moyens d'évaluation dans lesquels les apprenants puisent pour faire leurs choix*
- *L'emploi par les apprenants de questionnaires d'auto-observation ou d'aide à la décision*
- *Le compte-rendu ou la fiche d'auto-évaluation remis systématiquement à l'institution et qui aident l'apprenant à faire le point*
- *L'accès libre à un centre de ressources dans lequel les usagers apprennent à se repérer et à choisir ce qui leur convient en fonction de leurs stratégies d'apprentissage [...]. Les fichiers d'activités auto-dirigées ou de documents de compréhension jouent ici un rôle important puisqu'ils permettent aux apprenants de sélectionner en utilisant leurs propres critères les matériaux dont ils ont besoin. C'est pourquoi ces fichiers commencent à s'informatiser, pour pouvoir fournir à la demande les matériaux disponibles à partir de critères comme le type d'entraînement souhaité, le thème, l'aptitude langagière à travailler, le type de langue, etc.*

Les ressources proposées dans un centre de ressources comportent des spécificités, dans la mesure où elles doivent permettre à l'apprenant d'apprendre sans le guidage permanent d'un enseignant. Carette et Holec (1995, 87-94) définissent les caractéristiques des ressources ainsi à offrir dans un CRL, que ce soit pour apprendre la langue comme pour soutenir l'apprendre à apprendre.

### **1. Caractéristiques générales**

*D'une manière générale, les matériels d'apprentissage autodirigé doivent prendre en compte la diversité de leurs utilisateurs et des utilisations qu'ils en font. Les apprenants qui fréquentent*

*un centre de ressources constitue un public très hétérogène, caractérisé par une grande diversité des besoins langagiers à satisfaire, des objectifs d'apprentissage, des acquisitions antérieures, des conditions d'apprentissage (contraintes temporelles, par exemple), des profils cognitifs et d'apprentissage, des rythmes d'acquisition, des niveaux de capacité d'apprentissage en autodirection, de l'expérience de fréquentation d'un centre de ressources, etc. Un tel degré d'hétérogénéité du public utilisateur des matériels du centre, d'autant plus élevé que toutes ces diversités se combinent entre elles, rend impossible toute prévision sur qui, présentant quelles particularités, utilisera quel matériel.*

*En conséquence directe de cette diversité des utilisateurs, les utilisations qui seront faites des matériels seront tout autant imprévisibles : tel apprenant choisira tel matériel en fonction du thème qu'il traite, un autre le choisira en fonction de la technique de travail qu'il met en œuvre ; une personne l'utilisera pour un travail individuel, une autre pour un travail en paire ; certains matériels seront utilisés dans leur intégralité, d'autres par extraits ; certains seront utilisés isolément, d'autres en association avec d'autres activités. Impossible, dans ces conditions, de savoir à l'avance comment chaque matériel sera utilisé à chaque fois qu'il le sera. En conséquence, les matériels mis à la disposition des apprenants doivent permettre à chacun d'entre eux, avec ses caractéristiques propres, d'en faire l'usage qu'il souhaite en faire. Ceci sera le cas si ces matériels satisfont trois conditions principales : être adaptables, autosuffisants et accessibles.*

### **Des matériels adaptables**

*La plupart des matériels d'apprentissage existants, qui sont en fait des matériels d'enseignement, sont préadaptés. Ils sont conçus par référence à des publics donnés, dont on a à l'avance déterminé le niveau en langue, les objectifs d'apprentissage, la progression dans l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, les modalités de travail.*

*Le résultat de cette démarche est que ces matériels, très ciblés et calibrés, sont difficilement, voire nullement, utilisables par d'autres publics que ceux que l'on a pris en compte. Ce sont des matériels que leur préadaptation rend quasi inadaptables.*

*Les matériels d'apprentissage autodirigé présents dans un centre de ressources doivent, eux, être adaptés à chacun de leurs utilisateurs et aux utilisations qu'ils souhaitent en faire (cf. ci-dessus). Ils ne peuvent l'être que s'ils sont adaptables et donc non préadaptés. Ceci sera le cas s'ils sont construits sans référence à un public donné et à ses caractéristiques propres. Ils seront donc élaborés non en fonction d'objectifs d'apprentissage, de niveaux, de progressions préétablis, mais :*

- *En fonction d'objectifs d'acquisition : matériels pour acquérir tel savoir-faire communicatif, tel savoir linguistique, telle capacité de compréhension, telle information d'ordre socioculturel, etc.*
- *Et en fonction de principes méthodologiques généraux : distribution en modules couvrant toute une acquisition ; distinction entre activités de découverte et activités de mise en pratique (cf. infra) ; utilisation de documents authentiques ; etc.*

*L'adaptation à son cas personnel de ces matériels "bruts", de ces supports d'apprentissage "en puissance", sera faite par l'apprenant lui-même au moment où il décidera de s'en servir. C'est alors qu'il sélectionnera, parmi celles qui correspondent à ses objectifs d'acquisition, les activités qui lui sembleront (ou qu'il saura par expérience être) les plus adaptées au type d'apprenant qu'il est, et qu'il les "pédagogisera" en fonction de ses acquis antérieurs, de son rythme d'acquisition, de sa progression propre, etc.*

### **Des matériels autosuffisants**

*Un matériel est autosuffisant s'il permet à son utilisateur de le mettre à profit, seul ou avec d'autres, sans qu'il lui soit nécessaire de faire appel à une aide extérieure, à un médiateur qui le rende utilisable. C'est donc un matériel dont :*

- *D'une part, la présentation, la description, est totalement compréhensible pour l'apprenant qui en fait usage : les activités proposées comportent une indication explicite des objectifs d'acquisitions visés, des consignes de travail claires (dans la langue maternelle de l'apprenant, autant que faire se peut), des descriptifs détaillés des documents supports le cas échéant, des renvois à d'autres activités ou à des ouvrages d'appoint si nécessaire ;*
- *d'autre part, les contenus sont complets, au sens où ils apportent à l'apprenant, directement ou par des renvois à d'autres ressources du centre, tous les éléments nécessaires pour atteindre l'objectif d'acquisition visé : dans le cas des matériels destinés à l'acquisition de langue (cf. infra), l'exposition langagière fournie, par exemple, doit effectivement couvrir toute la zone du fonctionnement communicatif ou linguistique dont l'acquisition est en jeu ; de la même façon, les activités proposées pour un objectif donné doivent effectivement placer l'apprenant dans des situations de communication analogues sinon identiques à celles qui doivent être maîtrisées, et être en nombre suffisant.*

### **Des matériels accessibles**

*Pour être pleinement utilisables par la plus grande diversité potentielle d'apprenants, les matériels d'apprentissage adaptables et autosuffisants doivent bien évidemment être aussi accessibles que possible. Il faut donc :*

- *En premier lieu, que la disponibilité spatiale et temporelle de ces matériels soit aussi large que possible ; c'est une propriété qui a une incidence directe sur les décisions concernant le fonctionnement du centre de ressources ;*
- *En second lieu, que l'accès à ces matériels soit aussi direct et rapide que possible ; ceci implique essentiellement que le système de description / répertoriage par lequel l'apprenant transite pour sélectionner les outils (documents et/ou activités) dont il souhaite faire usage ait une transparence maximale.*

*En conclusion, adaptabilité, autosuffisance et accessibilité sont les propriétés communes à tous les matériels d'apprentissage autodirigé mis à la disposition des apprenants dans un centre de ressources : ce sont les trois propriétés qui assurent à ces matériels une adéquation maximale à la diversité des utilisateurs et des utilisations dont il a été fait mention.*

## **2. Caractéristiques spécifiques**

*Les matériels adaptables, auto-suffisants et accessibles dont il a été question doivent être en plus appropriés à la situation particulière d'apprentissage dans laquelle se trouve l'apprenant qui apprend dans un centre de ressources : ils doivent lui permettre d'apprendre une langue sans avoir recours à un enseignement. Ceci implique :*

- *D'une part, qu'en ce qui concerne l'apprentissage de langue proprement dit, ce soient de vrais matériels d'apprentissage autodirigé, et non de simples importations, dans le centre de ressources, de matériels d'enseignement ;*

- *D'autre part, qu'en ce qui concerne l'autodirection proprement dite, ils offrent à l'apprenant les moyens de continuer à apprendre à apprendre, c'est à dire d'entretenir et de perfectionner sa capacité d'apprendre de manière autodirigée.*

*Pour répondre à cette double contrainte, deux types de matériels doivent, en fait, être mis en place, présentant chacun les caractéristiques spécifiques à leur objectif : des matériels d'apprentissage de langue et des matériels de soutien à l'autodirection.*

### **Matériels d'apprentissage de langue**

*La première caractéristique spécifique des matériels d'apprentissage de langue est d'offrir des ensembles d'activités couvrant les différentes étapes de l'acquisition tant linguistique que pragmatique : découverte des savoirs, mise en pratique systématique et mise en pratique non systématique des savoir-faire.*

*Pour chaque objectif visé, ils proposent donc :*

- **Des activités de découverte** des aspects de la langue et de son fonctionnement à acquérir ; il s'agira, par exemple, de documents authentiques servant de corpus d'analyse assortis de consignes d'exploration : une recette extraite d'un magazine pour cerner le lexique de la cuisine ; un extrait de film pour repérer une pratique socioculturelle ; un ensemble d'extraits de journaux pour découvrir le fonctionnement des adjectifs possessifs ; etc.
- **Des activités de mise en pratique systématique**, c'est-à-dire des activités qui mettent l'apprenant en situation d'utilisation contrôlée, fractionnée et réitérée des savoirs qu'il s'est construits : exemples : exprimer dix souhaits personnels sous forme d'énoncés de type "je voudrais, j'aimerais, que... + subjonctif" ; rédiger cinq lettres de réponse à une offre d'emploi (offres d'emploi fournies) ; écouter une série de mini dialogues en focalisant son attention sur les relations entre les interlocuteurs ; etc.
- **Des activités de mise en pratique non systématique** grâce auxquelles l'apprenant s'exerce à mettre en œuvre ses savoirs, en compréhension comme en expression, à l'oral comme à l'écrit, dans des pratiques de moins en moins contrôlées et de moins en moins focalisées ; exemples : les simulations, les jeux et toutes les activités où l'enjeu est extra linguistique et où l'attention est portée sur le contenu et non sur la forme des énoncés.

*La seconde caractéristique spécifique des matériels d'apprentissage de langue est que, tout en restant non préadaptés (cf. supra), ils s'échelonnent sur une large partie du continuum méthodologique qui va du plus directement au moins directement adaptable. Ils vont ainsi des matériels pré construits, utilisables tels quels ou peu s'en faut, aux matériels à construire soi-même.*

*Dans la première catégorie, on trouvera des activités toutes faites, prêtes à l'emploi pour atteindre un objectif d'acquisition donné. Il s'agira, par exemple, d'extraits de plusieurs "méthodes" existantes, rassemblés autour d'un objectif tel que "demander des renseignements" ou, plus précis, "demander des horaires de train au service des renseignements". Le matériel comportera dans ce cas l'ensemble des activités permettant l'acquisition visée.*

*Un matériel pré construit, mais laissant une plus grande latitude d'utilisation, pourra présenter une activité isolée, un document/support accompagné d'une consigne de travail, par exemple, insuffisante à elle seule pour "traiter" une question dans son entier. L'apprenant devra*

*compléter son apprentissage en choisissant d'autres activités susceptibles de l'aider à atteindre son objectif.*

*Moins pré construit encore, et laissant plus de place à l'initiative de l'apprenant, le matériel peut être constitué d'une seule consigne applicable à toute une catégorie de documents ou d'une série de consignes applicables à un seul document.*

*Enfin, à l'autre extrémité du continuum, on trouvera des documents non accompagnés de consignes, d'une part, et des listes de consignes, d'idées d'exercices, d'autre part. En ce qui concerne les documents, il s'agira tout autant de documents oraux et audiovisuels (enregistrements de la radio, de la télévision, "sur le vif" de personnes en interaction langagière, de cours, de conférences, etc.) que de documents écrits authentiques (journaux, magazines, articles scientifiques, brochures publicitaires, romans, etc.) ou que d'ouvrages de référence (dictionnaires monolingues et bilingues, encyclopédies, ouvrages de description grammaticale, de description de la civilisation ou de la culture du pays cible, etc.). Quant aux listes d'exercices, elles seront intitulées, par exemple : "comment apprendre du vocabulaire", "comment utiliser un film en V.O. sous-titrée". C'est en combinant document(s) et exercice(s), en fonction de l'objectif qu'il aura au préalable défini, que l'apprenant se construira lui-même ses outils d'apprentissage.*

*Les matériels présentant ces deux caractéristiques spécifiques principales constituent la première catégorie de matériels d'apprentissage autodirigé. La seconde catégorie regroupe les matériels de soutien à l'autodirection.*

### **Matériels de soutien à l'autodirection**

*Pour s'engager dans un apprentissage autodirigé, il est nécessaire de savoir apprendre de cette manière et, par conséquent, d'avoir suivi une formation appropriée. Mais l'apprenant qui, après avoir reçu une telle formation, pénètre dans un centre de ressources, pour y apprendre une langue en se servant des matériels dont il vient d'être question, ne maîtrise peut être pas encore, ou plus, tous les savoirs et savoir-faire constitutifs de la capacité d'apprendre (cf. M.J. GREMMO "[Former les apprenants à apprendre](#)") : l'évolution de ses représentations n'est peut-être pas achevée ; il ne sait peut-être prendre que certaines des décisions impliquées par la définition et la mise en pratique d'un programme personnel d'apprentissage ; la formation qu'il a suivie était peut être incomplète ; il a peut-être "oublié" certains de ses acquis.*

*Si tel est le cas, le centre de ressources doit abriter des matériels qui permettent à cet apprenant de compléter, de renforcer, de poursuivre sa formation tout en prenant en charge un apprentissage de langue. De tels matériels ont alors pour objectif spécifique d'aider l'apprenant à diriger lui-même son apprentissage : il s'agit bien de soutiens à l'autodirection et non plus de ressources d'apprentissage de langue.*

*Ces matériels de soutien à l'autodirection sont de deux ordres :*

- *les uns portent sur les deux grands domaines dans lesquels se situent les savoirs sur lesquels l'apprenant fonde ses décisions : d'une part, ce qui relève de la culture langagière, les décisions relatives aux objectifs d'apprentissage (quoi apprendre) et à une partie de l'évaluation de cet apprentissage (quoi évaluer) ; d'autre part, ce qui relève de la culture d'apprentissage, les décisions relatives à la méthodologie d'apprentissage (comment apprendre) et à une partie de son évaluation (comment évaluer). Les matériels de soutien ont alors pour rôle de pallier momentanément l'instabilité, l'imprécision, ou les lacunes des représentations de l'apprenant tout en lui offrant les moyens de progresser dans son acquisition de la capacité d'apprendre : leur*

*utilisation permet à l'apprenant à la fois d'autodiriger son apprentissage de langue et de continuer à apprendre à le faire (cf. exemples ci-dessous) ;*

- *Les autres portent sur les opérations ou procédures de décision dont la maîtrise constitue le savoir-faire d'apprentissage ; ils ont alors pour rôle de suppléer momentanément au manque d'habileté, de pratique, de l'apprenant tout en lui permettant d'acquérir cette expérience qui lui fait encore défaut (cf. exemples ci-dessous).*

*Dans un centre de ressources, les matériels de soutien à l'autodirection peuvent prendre la forme de fiches écrites, d'affiches murales, d'enregistrements sonores, de vidéos, de logiciels informatiques et même de conseils apportés viva voce par un conseiller disponible sur place. Idéalement, toutes ces différentes formes devraient être proposées aux apprenants, afin que des apprenants aux profils cognitifs différents aient accès aux informations de soutien sous la forme qui leur convient le mieux.*

*Exemples types du contenu de matériels de soutien à l'autodirection :*

- *Apports explicites d'information*
  - *Sur les langues et leur fonctionnement : "les accents régionaux du français" ; "grammaire du français parlé / grammaire du français écrit" ; "qu'est-ce qu'écouter/ lire ?" ; "écrire : pour quoi faire ?" ; "en quoi apprendre une langue, c'est aussi apprendre une culture ?" ;*
  - *Sur l'apprentissage de langue : "acquérir, c'est faire quoi ?" ; "apprendre une langue, c'est apprendre quoi ?" ; "les styles d'apprentissage" ; "qu'est-ce que l'auto-évaluation" ;*
  - *Sur les nouveaux outils d'apprentissage proposés sur le marché.*
- *Activités de découverte d'informations, dont le principe général est de faire réaliser une tâche par l'apprenant (analyser un corpus ; faire un exercice), puis de le guider dans une réflexion sur son expérience (questionnaires de différents types ; grilles d'observations) :*
  - *"comment mémorise-t-on le vocabulaire" (apprenez dix mots nouveaux ; comment avez-vous fait ; demandez à d'autres apprenants comment ils font, eux ; conclusions).*
- *Conseils pratiques, descriptions de procédures : "comment choisir un document authentique" ; "comment analyser ses besoins" ; "étapes de la définition d'un objectif d'apprentissage" ; "petit guide de l'auto-évaluation" ; "quel apprenant êtes-vous : questionnaires pour l'auto-observation".*

*Ainsi, matériels de soutien à l'autodirection et matériels d'apprentissage de langue en autodirection sont les deux types de matériels spécifiques mis à la disposition des apprenants dans un centre de ressources.*

Ces caractéristiques des ressources sont peut-être idéales : peut-on envisager encore de pouvoir fournir un tel accompagnement et une telle pré-sélection des ressources à l'heure d'Internet ? Lesquels de ces critères vous semblent les plus importants et les plus utiles ?

## CRL et autonomie

Il ne suffit pas de mettre en place un centre de ressources pour que les apprenants puissent systématiquement mettre en œuvre des apprentissages auto-dirigés. De nombreux centres de

ressources ou espaces-langues sont utilisés dans une visée d'hétérodirection, avec un enseignant qui prescrit aux apprenants les objectifs, ressources et contenus à travailler.

Une étude de Carton (1984 : 27-28), réalisée auprès de neuf centres de langue proposant des systèmes d'apprentissage « autonomisants », remarque que ces « diverses expériences prévoient de laisser aux apprenants des marges plus ou moins grandes de liberté ». Il distingue deux types d'apprentissage de l'autonomie dans ces systèmes, en prenant comme définition celle de Holec (1979) :

- Des formations où l'apprenant est amené, dès le début, à prendre lui-même en charge toutes les opérations d'apprentissage en même temps, c'est-à-dire que d'emblée lui revient la responsabilité de choisir ses objectifs, les contenus et les techniques qu'il mettra en œuvre, les lieux et les rythmes de l'apprentissage ainsi que l'évaluation. Il est assisté pour cela d'un conseiller, dont le rôle consiste à l'aider à réfléchir sur ses critères de décision.
- D'autres où « l'apprenant apprend d'abord à prendre en charge un secteur d'apprentissage seulement ». Carton ajoute que « toutes les combinaisons sont possibles » entre ces deux formules. Pour Carton, liberté offerte à l'apprenant et autonomie semblent fortement liées, car selon lui un système laissant aux apprenants une marge d'autonomie dans un domaine limité de l'apprentissage, mais qui ne se modifierait pas dans le temps pour ouvrir progressivement d'autres secteurs à leur initiative restreindrait leur marge de liberté, et n'aurait pas comme visée la totalité de l'apprendre à apprendre.

Pour aller plus loin sur ce sujet, vous pouvez également consulter Albero [1998](#) et [2001](#).

## Références complémentaires

### À lire en ligne :

Carette, E., & Castillo, D. (2004). [Devenir conseiller : quels changements pour l'enseignants ?](#) *Mélanges CRAPEL*, (27), 71-97.

Carette, E., Guély, E., & Pereiro, M. (2012). [Creation et accompagnement d'un centre de langues prive : un exemple de collaboration entre recherche en didactique des langues et entreprise.](#) *Mélanges CRAPEL*, (32).

Carette, E., & Holec, H. (1995). [Quels matériels pour les centres de ressources ?](#) *Mélanges CRAPEL*, (22), 85-94.

Carton, F. (1984). [Systèmes « autonomisants » d'apprentissage des langues.](#) *Mélanges CRAPEL*, 25-40.

Cembalo, S. M. (1995). [Le catalogage, l'indexation et les fichiers dans les centres de ressources en langues.](#) *Mélanges CRAPEL*, (22), 95-104.

Esch, E. (1994). [Self-access and the adult language learner.](#) London : CILT.

Gremmo, M.-J. (1995a). Former les apprenants à apprendre : les leçons d'une expérience. *Mélanges CRAPEL*, (22), 9-32.

Holec, H. (1979). *Autonomie et apprentissage des langues étrangères*. Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.

Reinders, H. (2007). Big brother is helping you : Supporting self-access language learning with a student monitoring system. *System*, 35(1), 111, 93.

Reinders, H. (2006). Supporting self-directed learning through an electronic learning environment. In T. Lamb &

Riley, P. (1995). Notes on the design of self-access systems. *Mélanges CRAPEL*, (22), 105-121.

### En librairie ou bibliothèque

Candas-Suss, P. (2009). *Analyse de pratiques d'étudiants dans un centre de ressources de langues : Indicateurs d'autonomie dans l'apprentissage* (Thèse de doctorat). Université Louis Pasteur, Strasbourg.

Castillo Zaragoza, E. D. (2006). *Centres de ressources pour l'apprentissage des langues au Mexique : représentations et pratiques déclarées de conseillers et d'apprenants* (Thèse de doctorat). Université de Nancy II, [S.I.].

Cotterall, S. (2001). Language Centres : Integration through Innovation. Papers from the 5th CERCLES Conference, Bergamo, 17-19 September 1998. *System*, 29(1), 159-163.

Gardner, D., & Miller, L. (1999). *Establishing Self-access. From Theory to Practice*. Cambridge : Cambridge University Press.

Garrison, D. R., & Cleveland-Innes, M. (2005). Facilitating Cognitive Presence in Online Learning : Interaction Is Not Enough. *American Journal of Distance Education*, 19(3), 133-148.

Little, D. (2004). Self-access. In M. Byram (Éd.), *Routledge encyclopedia of language teaching and learning* (p. 539-541). New York, London : Routledge.

Morrison, B. (2006). Mapping a self-access language learning centre. In T. Lamb & H. Reinders (Éd.), *Supporting independent language learning : issues and interventions*, Bayreuther Beiträge zur Glottodidaktik, Vol. 10 (p. 73-93). Frankfurt am Main : Lang.

Poteaux, N. (2007). Du dispositif ouvert au dispositif à distance : étude de cas pour une nouvelle transposition. In E. Triby & E. Heilmann (Éd.), *A distance : apprendre, travailler, communiquer* (p. 77-89). Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.

Rivens Mompean, A. (2009). Trajectoire institutionnelle du CRL Lille 3 : les étapes clé du dispositif. In M.-J. Barbot (Éd.), *Dispositifs médiatisés en langues et accompagnement-tutorat*, Collection UL3 (p. 91-108). Villeneuve d'Ascq : Université Charles de Gaulle-Lille 3.

H. Reinders (Éd.), *Supporting independent language learning : issues and interventions*, Bayreuther Beiträge zur Glottodidaktik, ISSN 0721-409X ; Vol. 10 (p. 219-235). Frankfurt am Main : Lang.

Toogood, S., Ho, S., & Pemberton, R. (2004). Catering for Tertiary Language Learners : Different Provisions for Self-Access Language Learning Support. Présenté à The Teaching and Learning Symposium, Hong Kong University of Science and Technology : CELT.